

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 06 JUIN 2014**

Après émargement de la feuille de présence, la participation est la suivante :

17 présents

8 pouvoirs

1) Fermeture du chemin

Suite à la proposition du bureau concernant la rétrocession du chemin à Mr et Me BOUTY pour un euro symbolique, le vote aboutit à un accord à 100 %. Un vote à main levée permet également au Président de représenter l'association dans toutes les démarches concernant cette transaction.

Si la rétrocession ne devait pas se faire, le Président précise qu'une grille sera posée afin de condamner le chemin qui est devenu un cul de sac, et que le coût serait à charge de l'association.

2) Vitesse dans le lotissement

La vitesse de 30 km/h n'est pas respectée par un grand nombre. Il est donc, une nouvelle fois, fait un rappel dans ce sens.

3) Les poubelles

Vous avez pu constater la construction de nouvelles poubelles (bacs enterrés avec ordures ménagères, emballages et journaux. Les ouvertures ne sont pas très grandes, il est donc recommandé de ne pas déposer de sacs trop volumineux lorsqu'elles seront en service.

Pour l'instant le Local à l'entrée du lotissement Beaupré reste en place.

Suite au sondage effectué en début d'année (auquel il est déploré de constater que certains propriétaires n'ont pas pris la peine de répondre !), des bacs individuels sont prévus pour 2015. La CPA passera chez chacun afin d'évaluer le besoin de chaque famille. Un petit camion sera utilisé pour le ramassage. A ce jour, nous ne connaissons pas la fréquence, mais les containers en bas de la rue demeureront.

4) Entretien

Tout se passe bien avec le jardinier et le travail est bien fait. Rien à signaler.

5) Travaux à prévoir

1 ou 2 grilles d'eaux pluviales seront à remplacer dans l'année.

6) Comptes de l'association

A ce jour, toutes les cotisations sont réglées.

Nous avons, en caisse :

- 21 055,30 € sur le compte épargne
- 2 282,20 € sur le compte courant

7) Lotissement voisin

Le lotissement voisin est désormais habité.

Pendant l'hiver, avec les pluies le bassin de rétention de ce lotissement n'a pas absorbé l'eau qui ne s'imprégnait pas dans le sol.

Un pompage a été effectué par moteur pompe pour déverser les eaux dans notre réseau.

Le Président a fait constater par huissier pour un montant de 395 € et un courrier au promoteur a été adressé par l'intermédiaire de l'avocat Mr PEREZ.

Monsieur le Maire est venu une première fois constater les dégâts, puis accompagné d'une délégation municipale quelques jours plus tard afin d'établir un constat définitif.

Aujourd'hui, le bassin doit être aux normes (enterré avec pompes de relevage avec rejet chemin du Pavillon) De plus 4 bacs en escalier ont été intégrés pour récupérer les eaux pluviales.

8) Propreté

Il est rappelé que le civisme et l'éducation imposent qu'une épluchure de banane, un mouchoir en papier, un emballage de biscuits, etc. se déposent dans une poubelle et non sur

la voie publique. IL est très dommage de devoir rappeler cela. Sans compter les crottes de chiens laissées à l'abandon dans les espaces verts.

9) Site Internet de l'association

Un nouveau site Internet bénévolement amélioré et tenu à jour par Bernard ELOI est à consulter sans modération à l'adresse : www.assobeauoré.123.fr

10) Election du nouveau bureau en 2015,

Les candidatures sont les bienvenues.

11) Questions diverses

- Voisins vigilants ? Le responsable de la Mairie nous a informés, il y a 3 semaines de l'installation prochaine du panneau.
- Câble électrique qui traîne toujours au sol ? Le service de l'EDF a été interpellé et il nous a été répondu qu'il n'y avait pas d'inquiétudes à avoir.

Nous levons la séance avec le pot de l'amitié.

Le Président

Roger CHIARAZZO

